LANNION

Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ
Lannuon-Treger Kumuniezh

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ville de Lannion

CLSPR n°1 du 1er juin 2023

BE-AUA Maï MELACCA

Ordre du jour

1. Installation de la CLSPR
2. Synthèse du diagnostic
3. Stratégie patrimoniale
4. Typologies architecturales
5. Enjeux de préservation et de valorisation
6. Calendrier

1. Installation de la CLSPR

Lecture du règlement intérieur et validation

Le règlement intérieur de la Commission locale du SPR est approuvé l'unanimité.

2. Synthèse du diagnostic

Maison à pan de bois, rue de Kérampont – *F. Pagé*

UNE TOPOGRAPHIE IDENTITAIRE

Le bourg ancien de Lannion s’est implanté au niveau de la confluence du Min Ran, du Stanco et du Léguer.

Lannion s’est développée d’abord dans le fond de vallée et sur les rives du Léguer, puis l’urbanisation a gravi les coteaux et conquis le plateau. Le relief est un élément majeur qui a conditionné le développement urbain de Lannion.

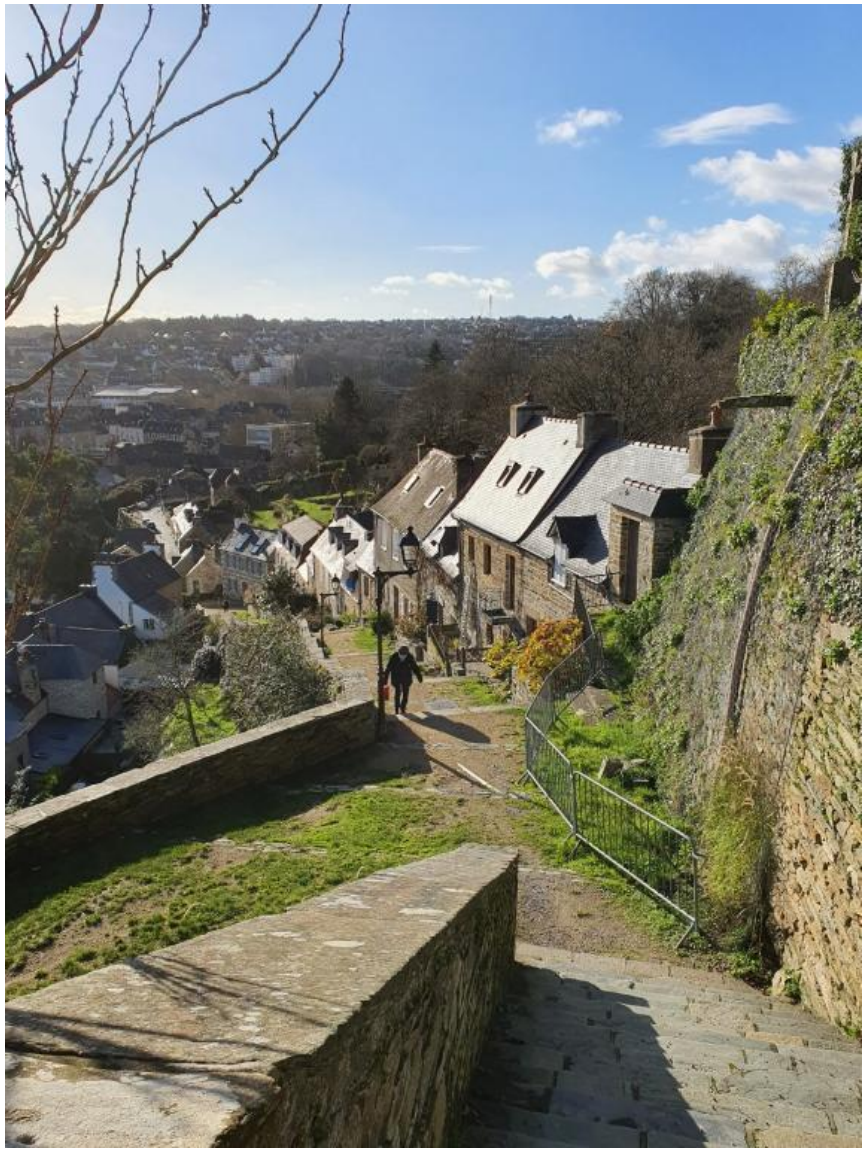

Les escaliers de Brélévenez vues depuis le parvis de l'église vers le quartier du Stanco en contre-bas – photo Murielle Nicol (Inventaire)

Front bâti d'immeubles dans l'ancienne rue du port menant de la place du Général Leclerc vers l'ancien port de Lannion - photo Murielle Nicol (Inventaire)

Le promontoire de Lannion le haut du faubourg de Kérampont

La colline de Brélévenez depuis l’arrivée par la route de Morlaix

ETAPES DE CONSTITUTION DES PATRIMOINES

Premières traces d'occupation humaine

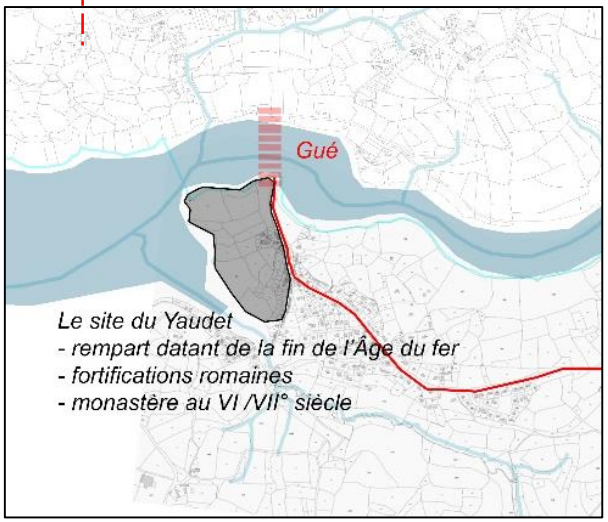

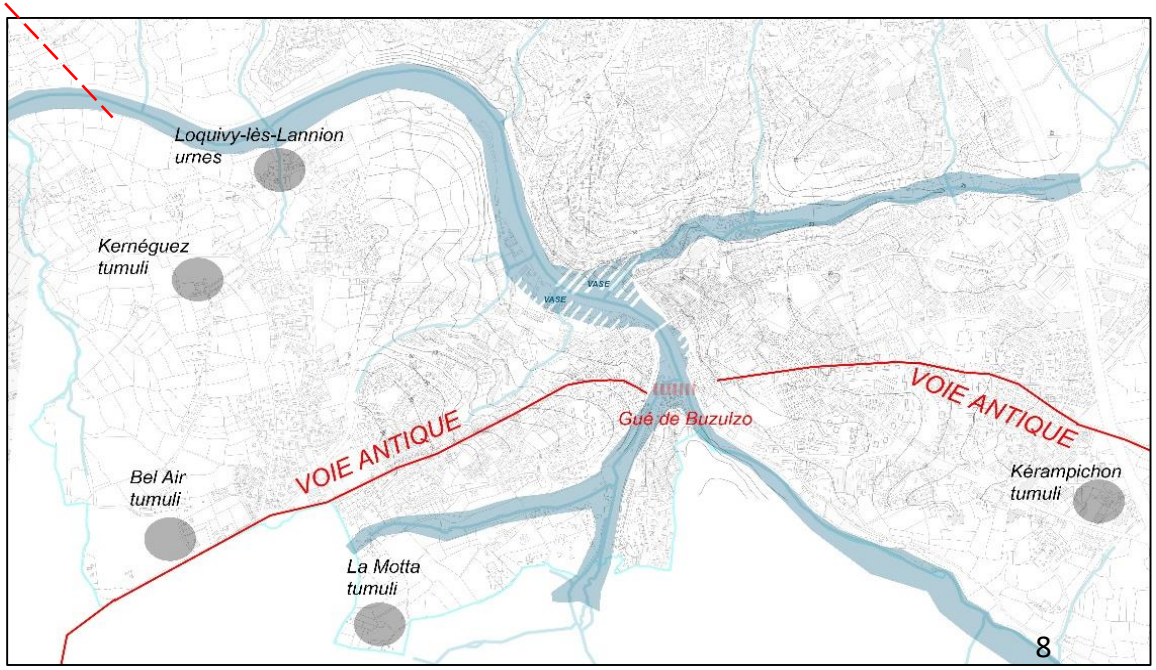

Développements XIIe - XIIIe
le confortement du site de Lannion

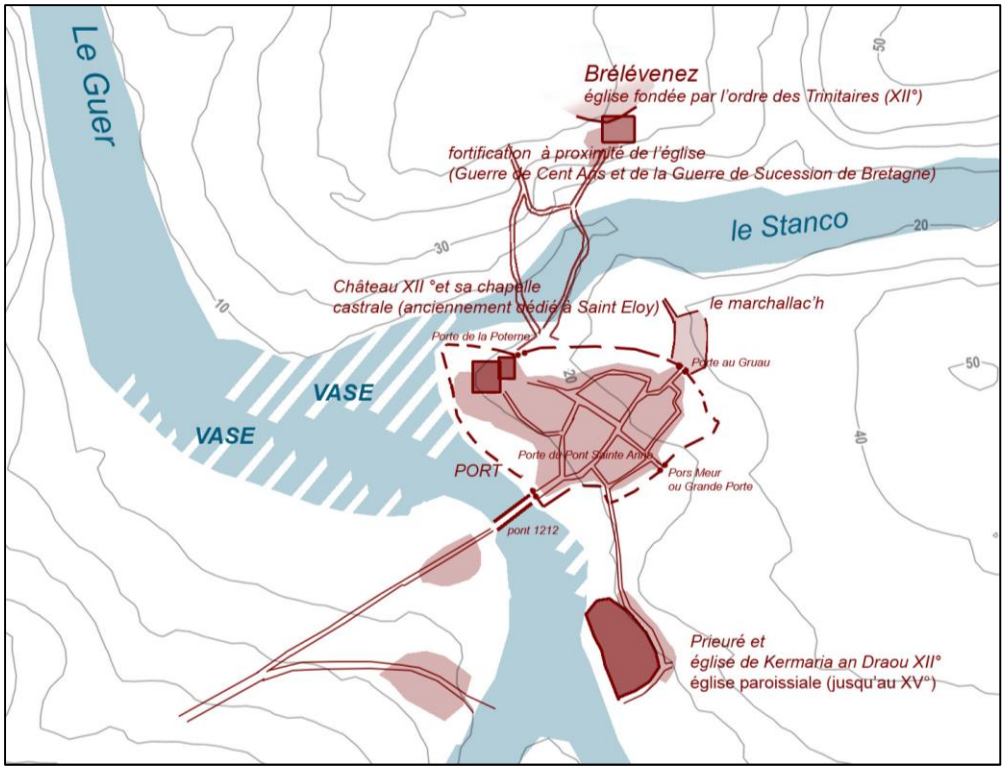

XIVe - XVIIe - une ville qui s'ouvre

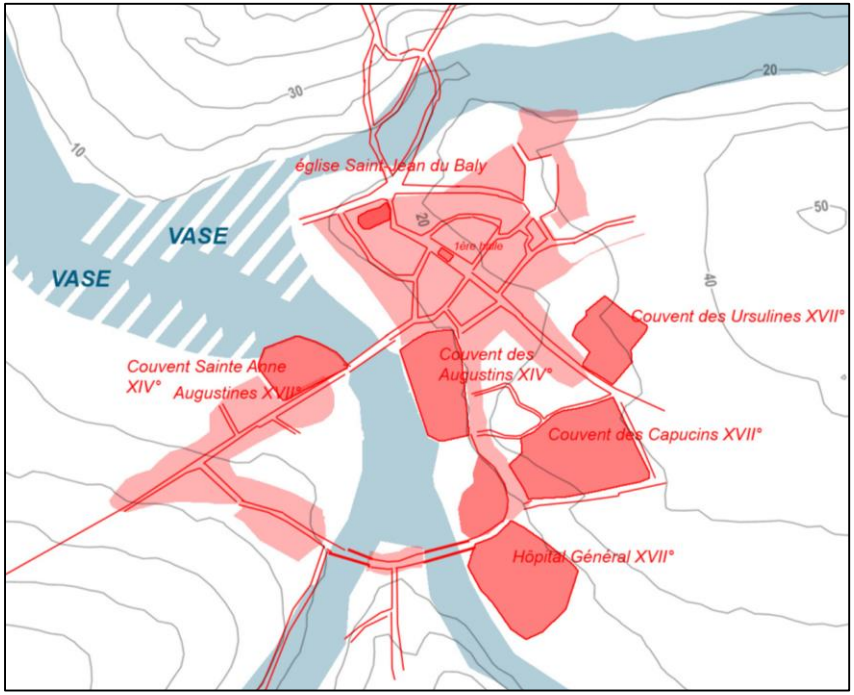

XVIIIe - XIXe- embellissements et aménagements urbains

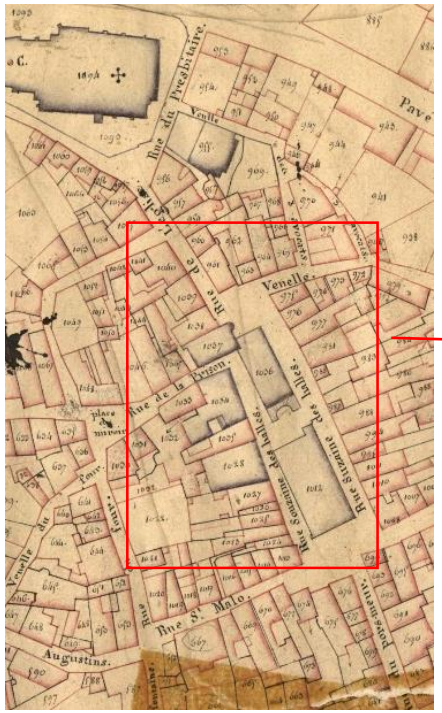

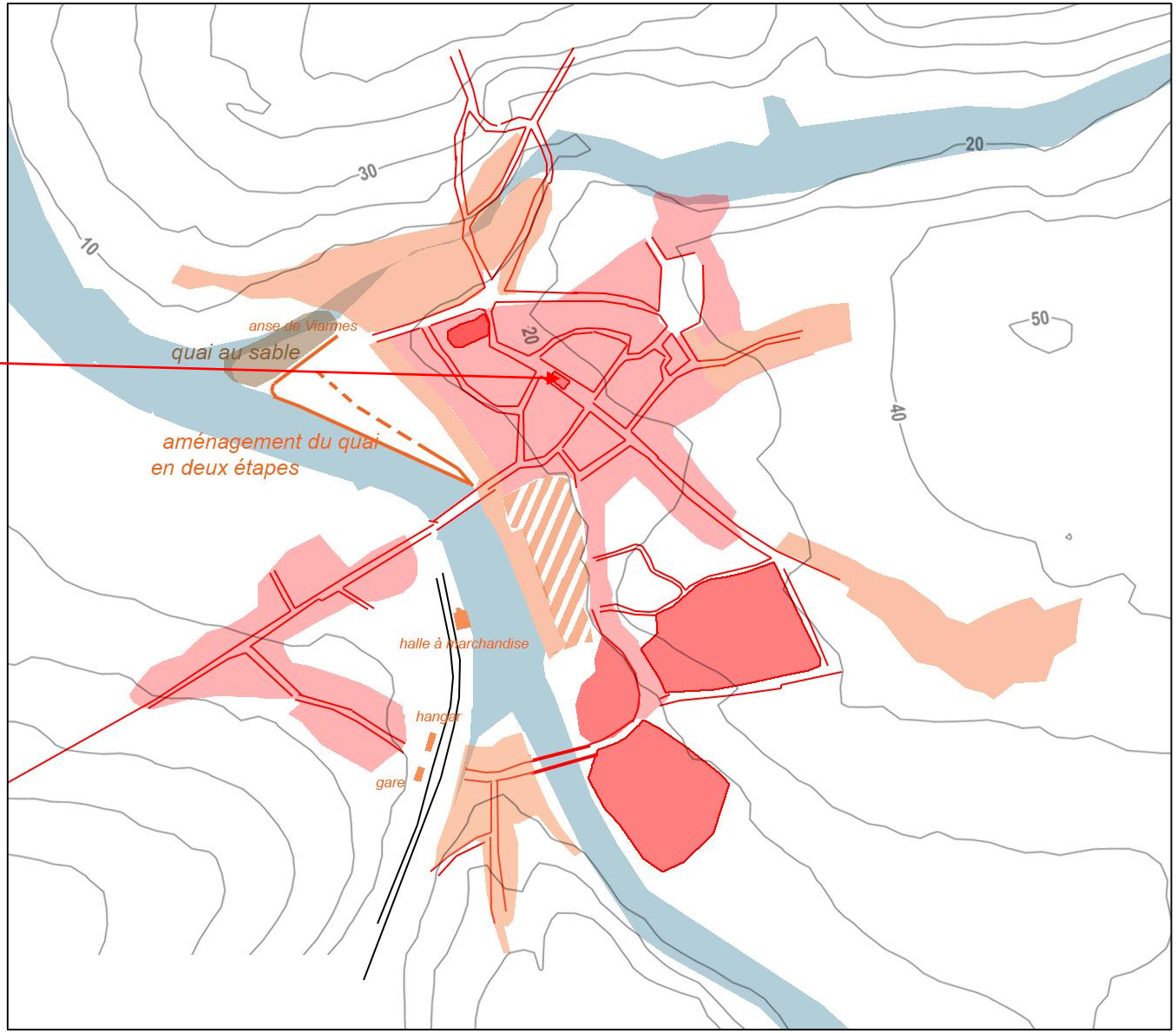

Persistances et transformations des aménagements

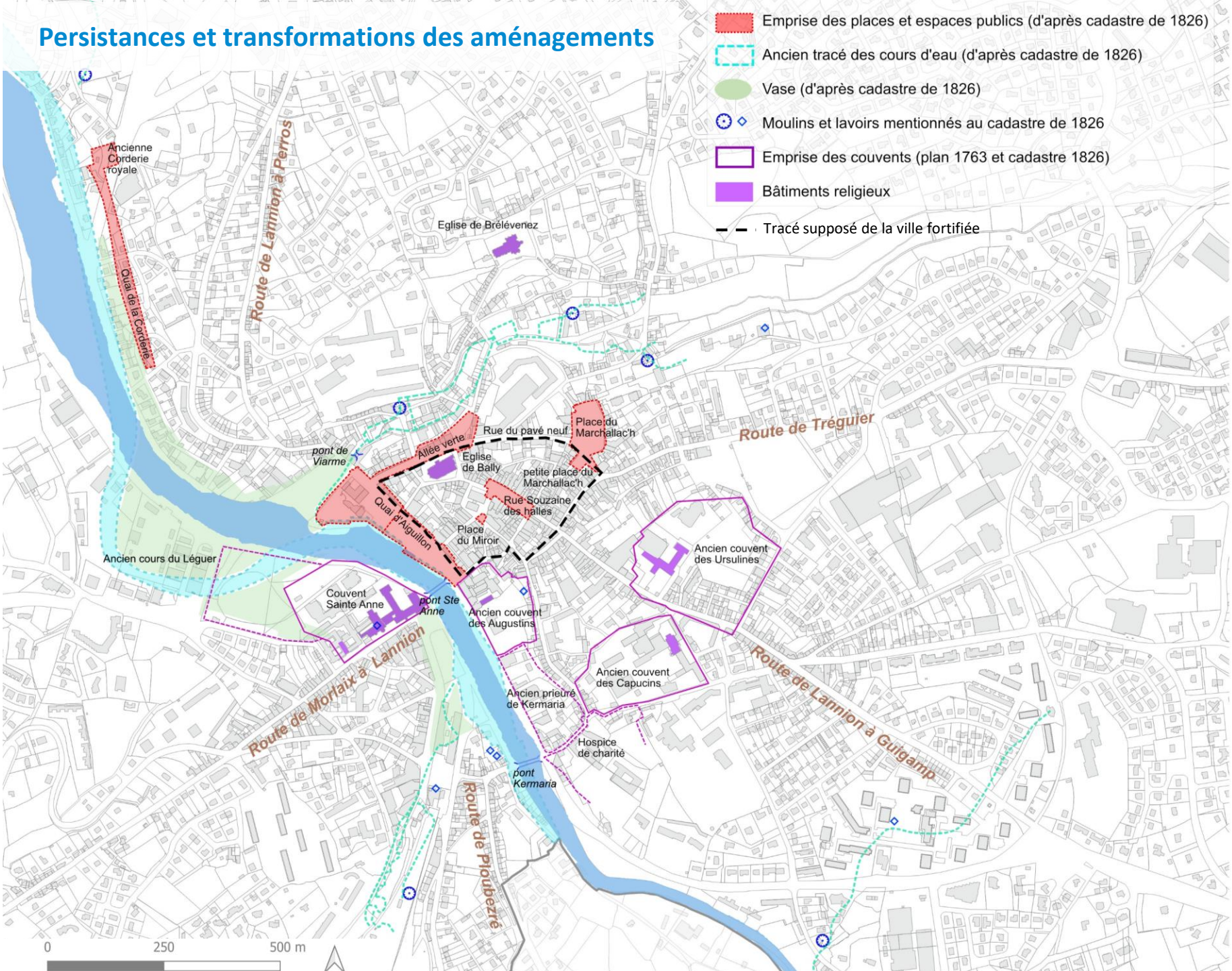

XXe - Une explosion urbaine – L'arrivée du CNET et la fusion de 1961 (Brélévenez, Loguivy-lès-Lannion, Buhulien et Servel)

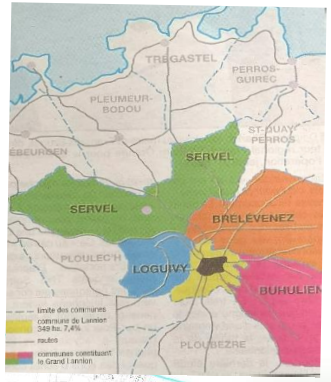

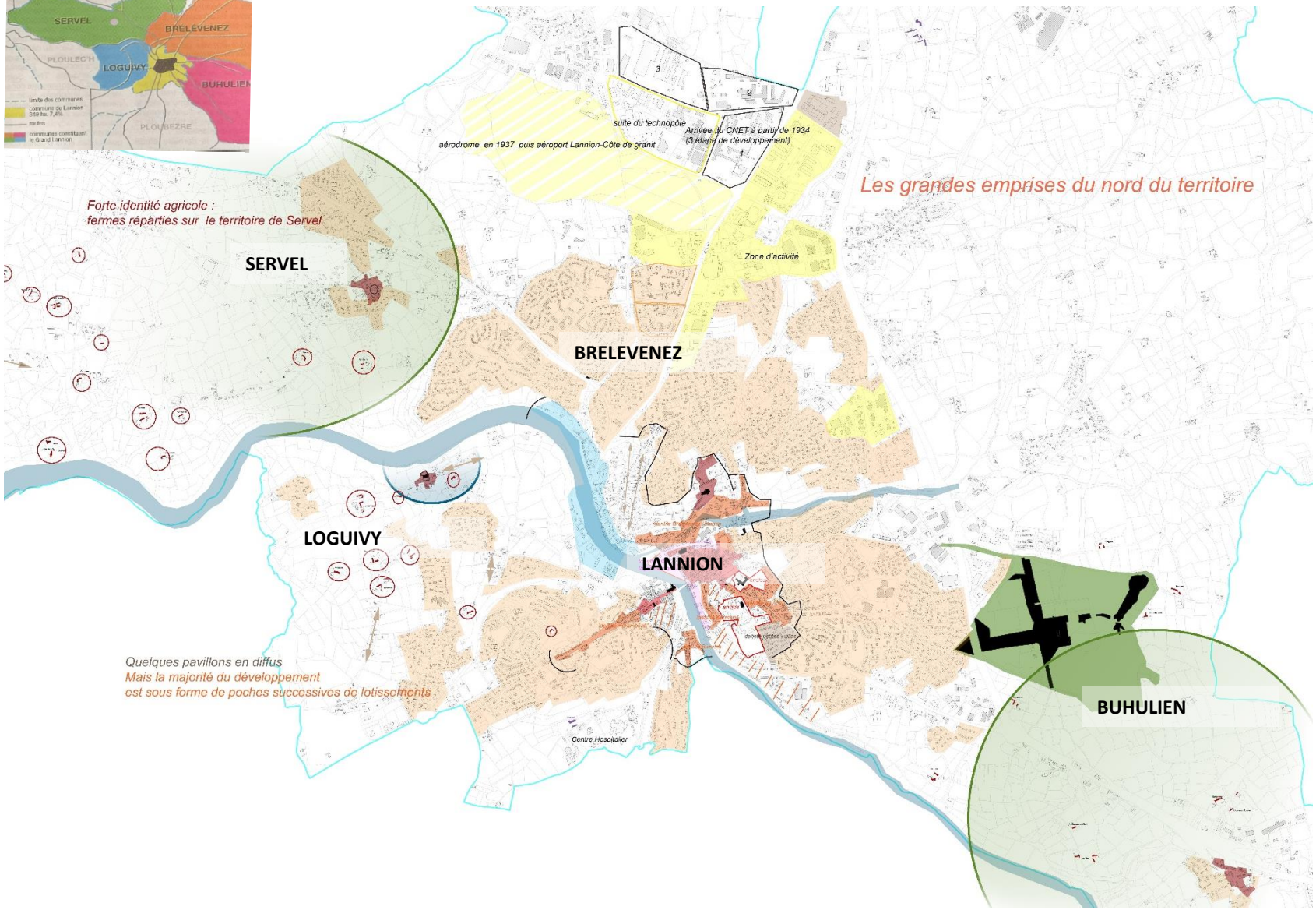

LES DIFFERENTES IDENTITES – MÉMOIRES DE LA CONSTITUTION DE LA VILLE

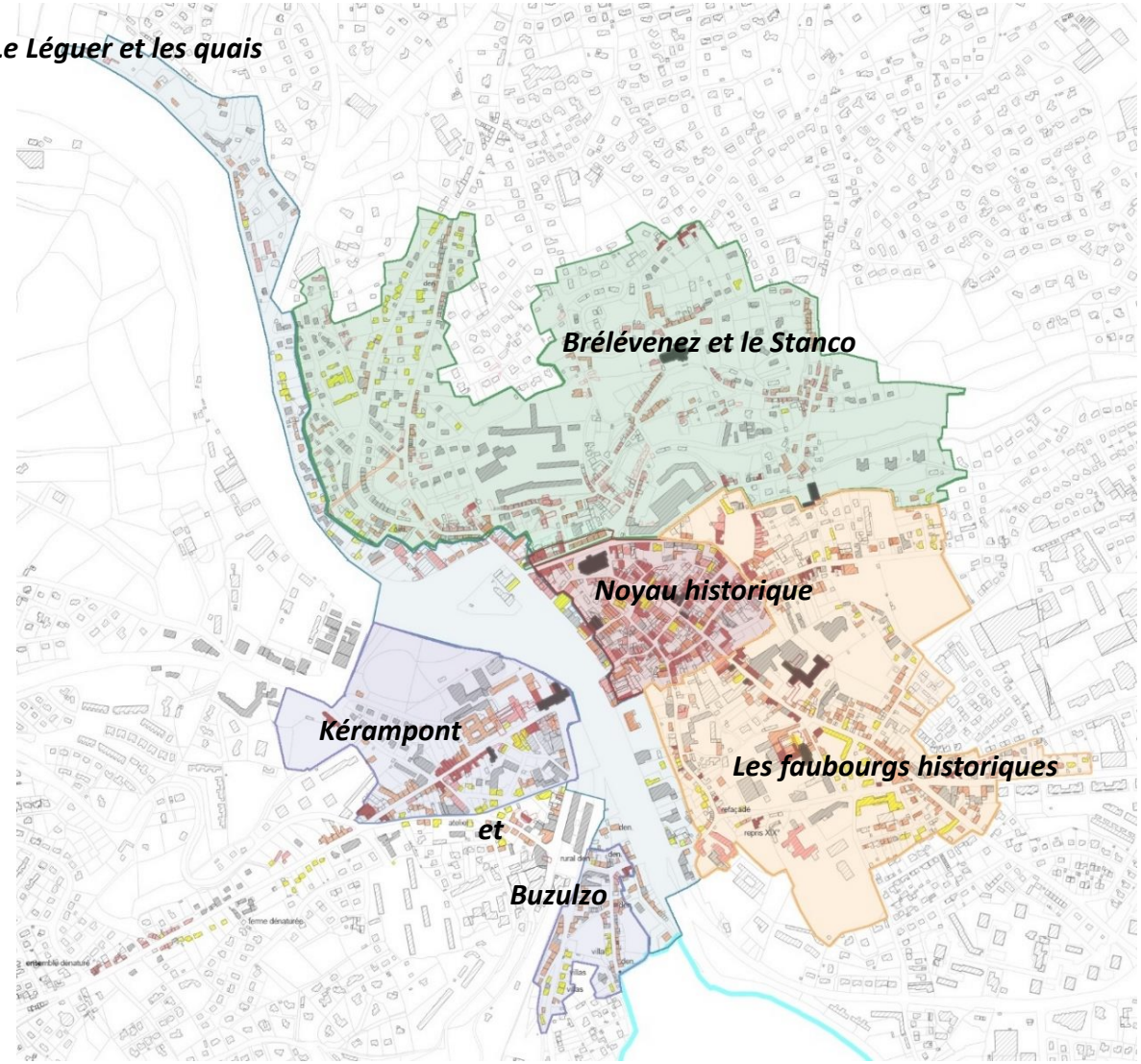

Le noyau historique

Kérampont - Buzulzo

Brélévenez et la vallée du Stanco :

Les faubourgs historiques

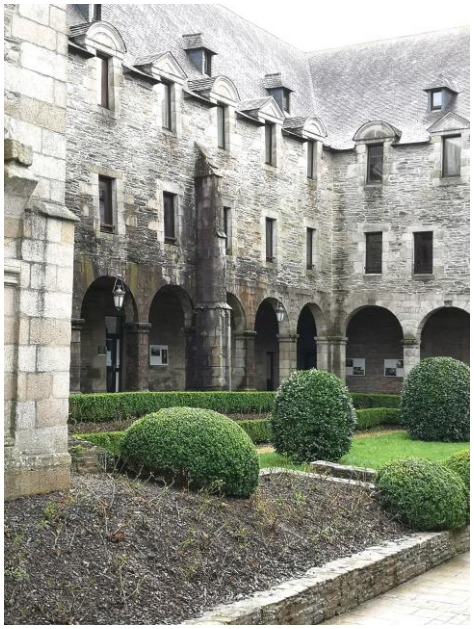

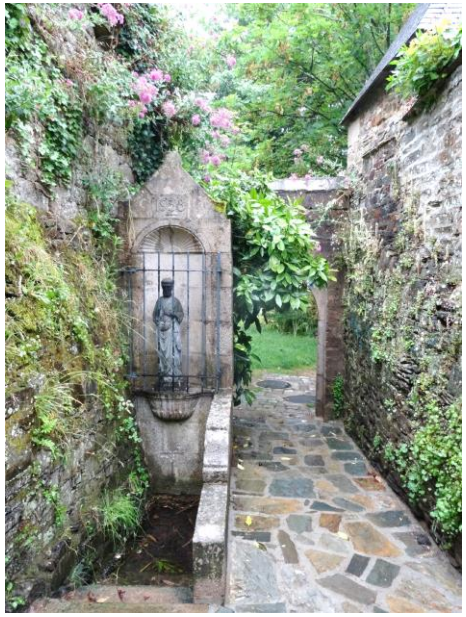

Le Léguer et les quais

LE PATRIMOINE TRANSVERSAL

Les venelles, ruelles et les murs

LE PATRIMOINE TRANSVERSAL

Les revêtements de sol et les éléments anciens de voirie – mémoire d'une hiérarchie des déplacements

3. Stratégie patrimoniale

Manoir de Langonaval – *F. Pagé*

PROTECTIONS EXISTANTES

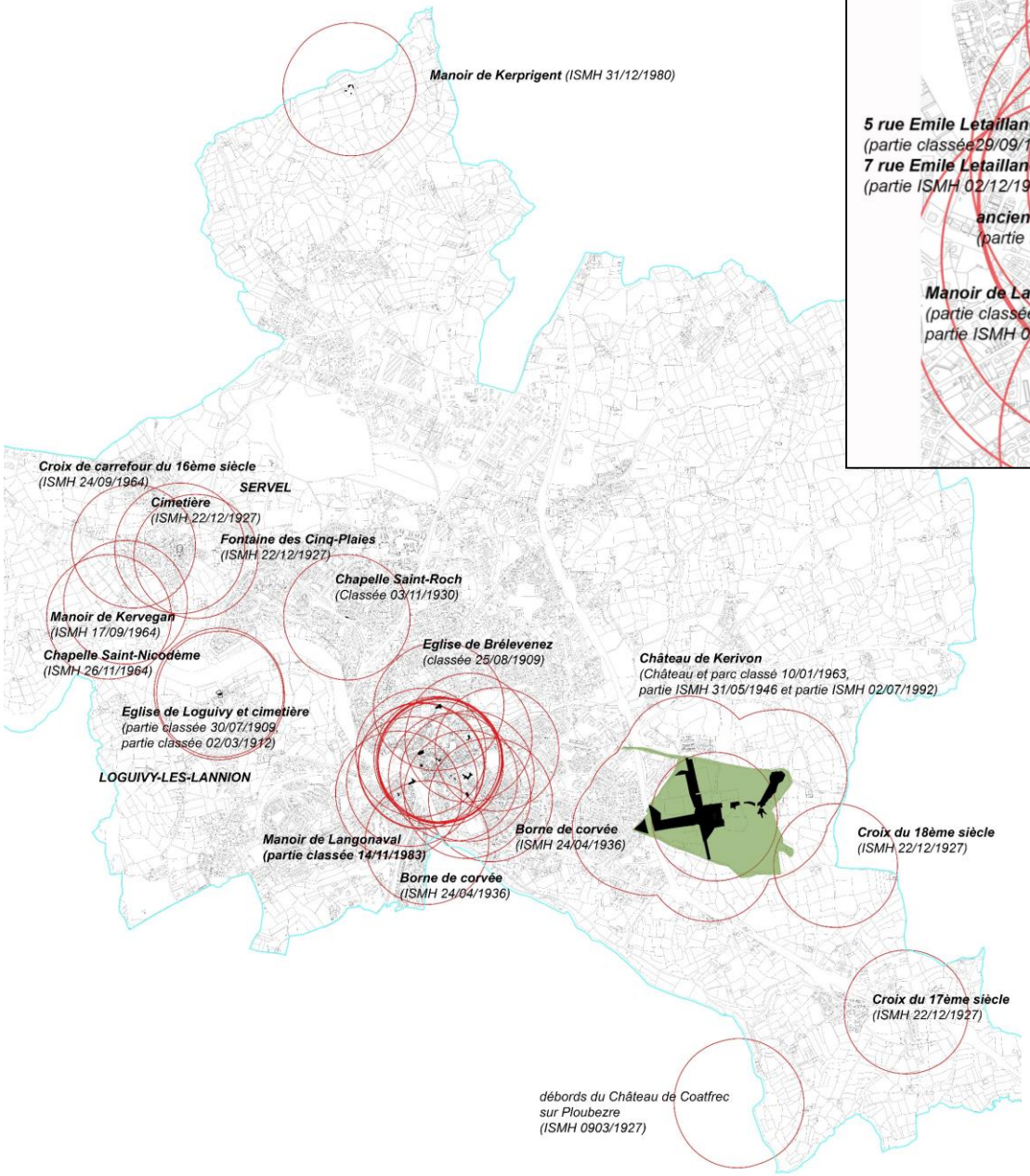

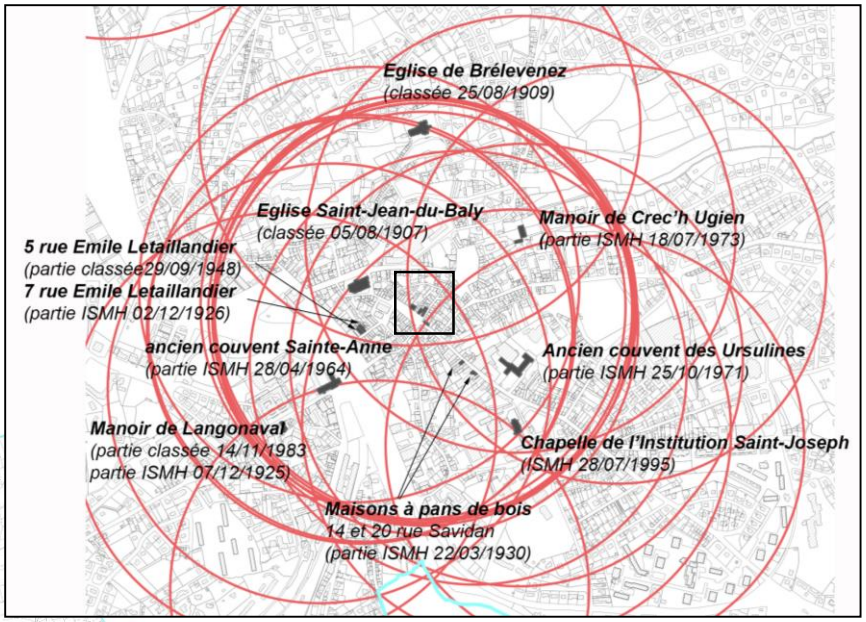

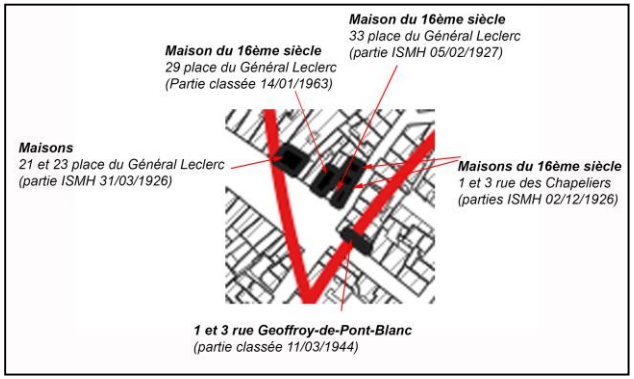

31 monuments historiques

PROTECTIONS EXISTANTES

2 Sites classés :

- Escaliers et jardins qui les bordent à Brélévenez (arrêté de classement le 23 avril 1937)- 1
- Château de Kerivon et son parc à Buhulien (arrêté de classement le 10 janvier 1963) -2

1 Site inscrit :

- Partie des escaliers et jardins qui les bordent à Brélévenez (inscrit par arrêté du 23 avril 1937)-3

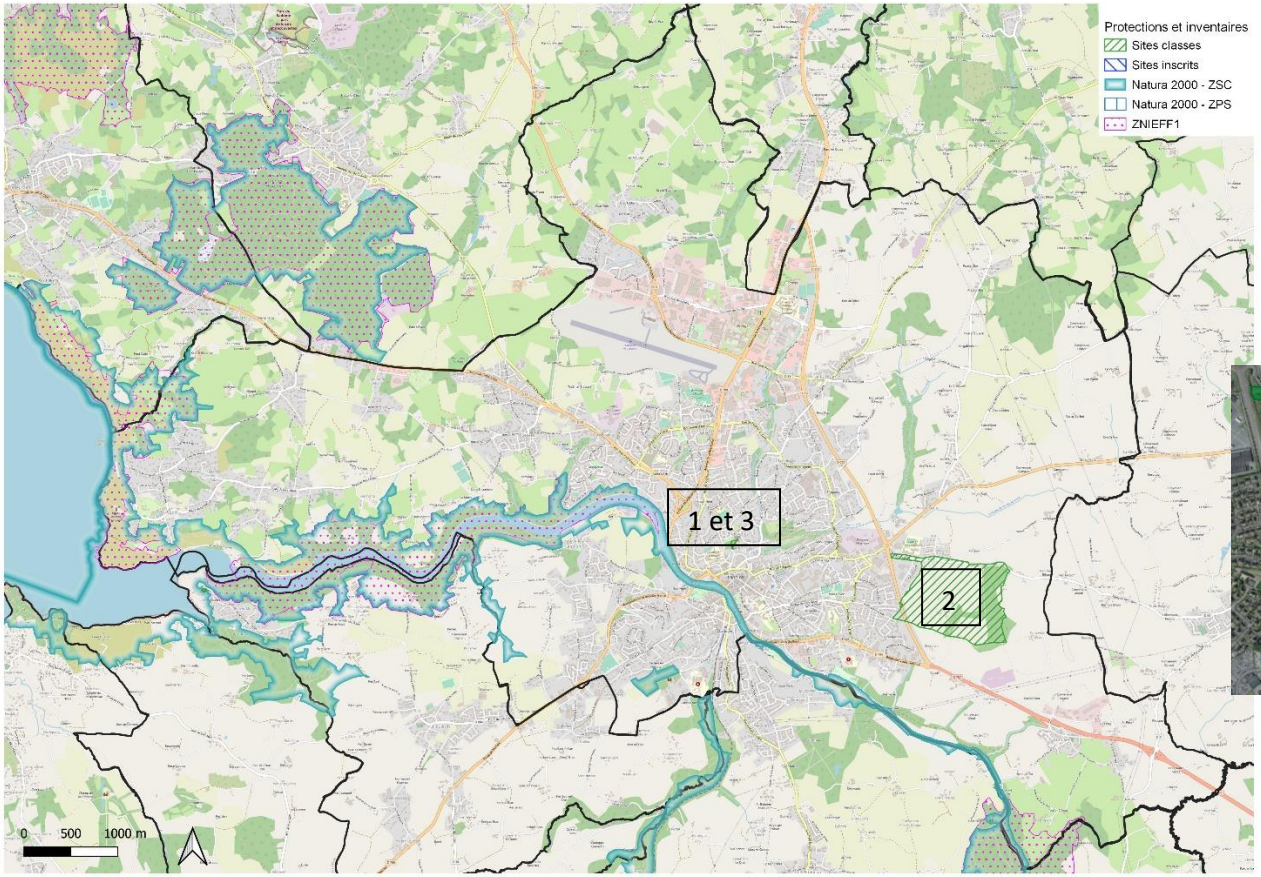

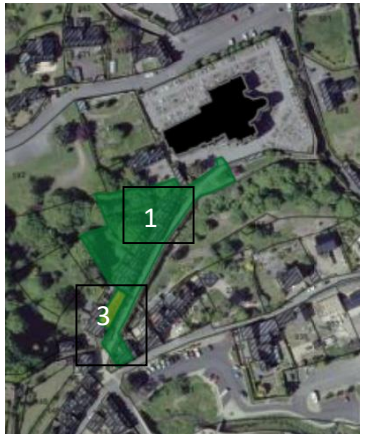

UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

La densité patrimoniale

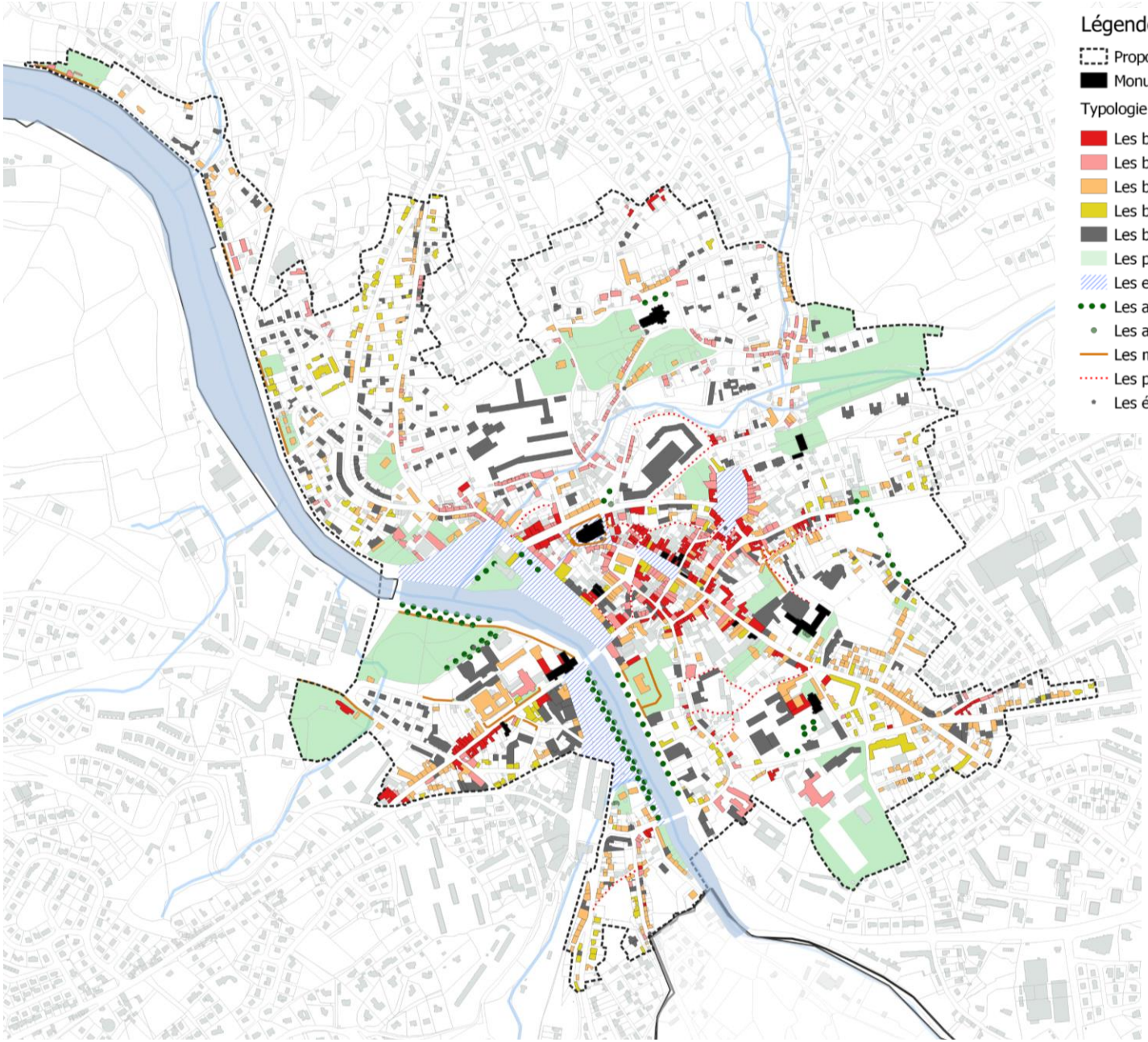

Légende

- Proposition périmètre SPR
- Monuments Historiques

Typologie des bâtiments

- Les bâtis du XV e au XVIII e
- Les bâtis de la première moitié du XIX e
- Les bâtis de la seconde moitié du XIX e
- Les bâtis de la première moitié du XX e
- Les bâtis de la seconde moitié du XX e
- Les parcs et jardins
- Les espaces publics majeurs
- Les arbres en alignements
- Les arbres isolés
- Les murs de soutènement ou de clôture
- Les passages, liaisons piétonnes
- Les élements extérieurs particuliers

La justification du périmètre du SPR

Parties incluses dans le périmètre

SPR : 118 hectares sur les 4 391 que compte la commune

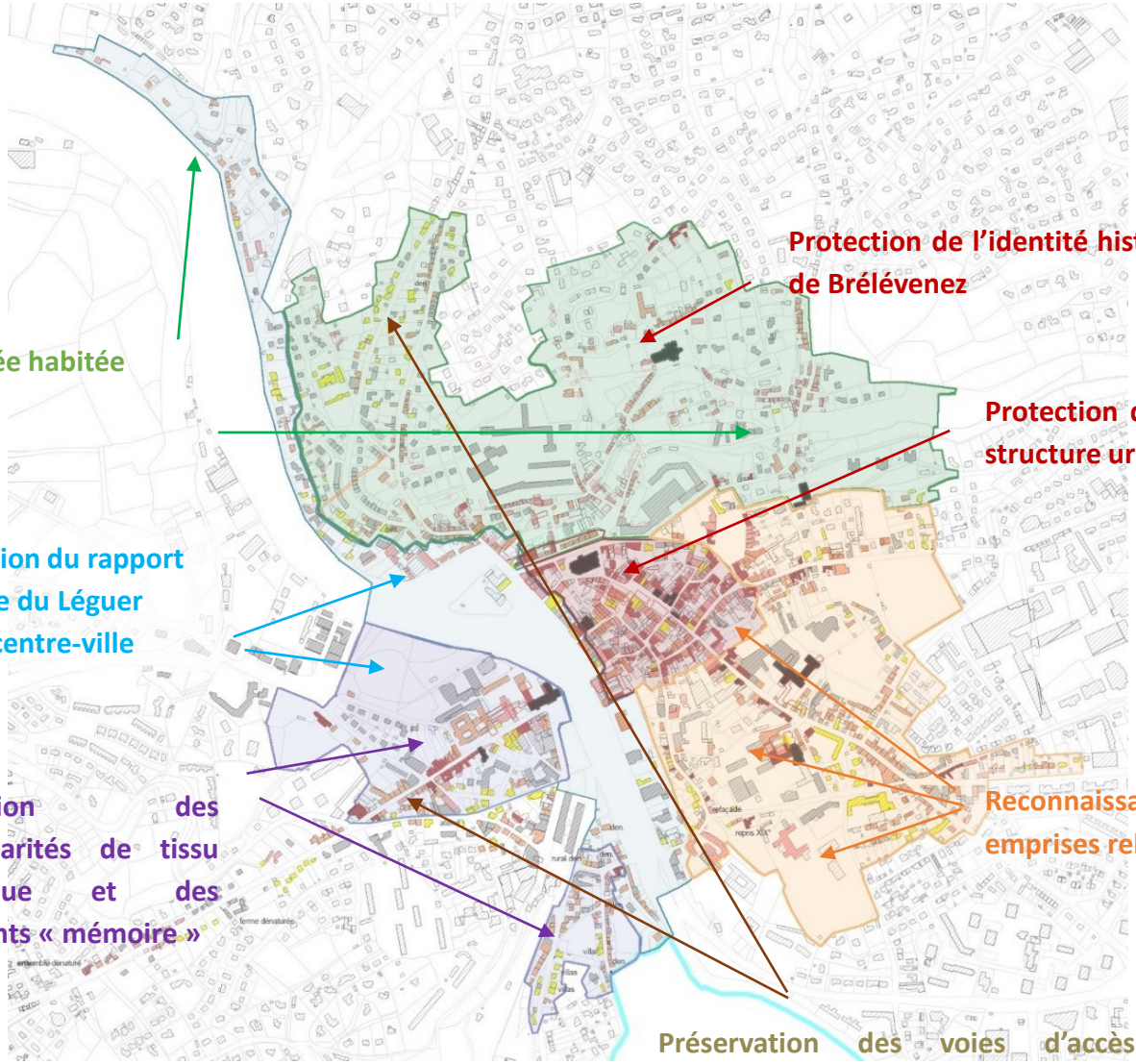

La vallée habitée

Protection de l'identité historique de Brélévenez

Protection de la mémoire d'une structure urbaine médiévale

Affirmation du rapport au fleuve du Léguer dans le centre-ville

Protection des particularités de tissu historique et des bâtiments « mémoire »

Reconnaissance de la mémoire des emprises religieuses :

Préservation des voies d'accès historiques portant une densité patrimoniale

Arrêté ministériel pour le classement du SPR du 6 janvier 2023
Mise à jour des SUP du PLU de Lannion

Parties exclues du périmètre

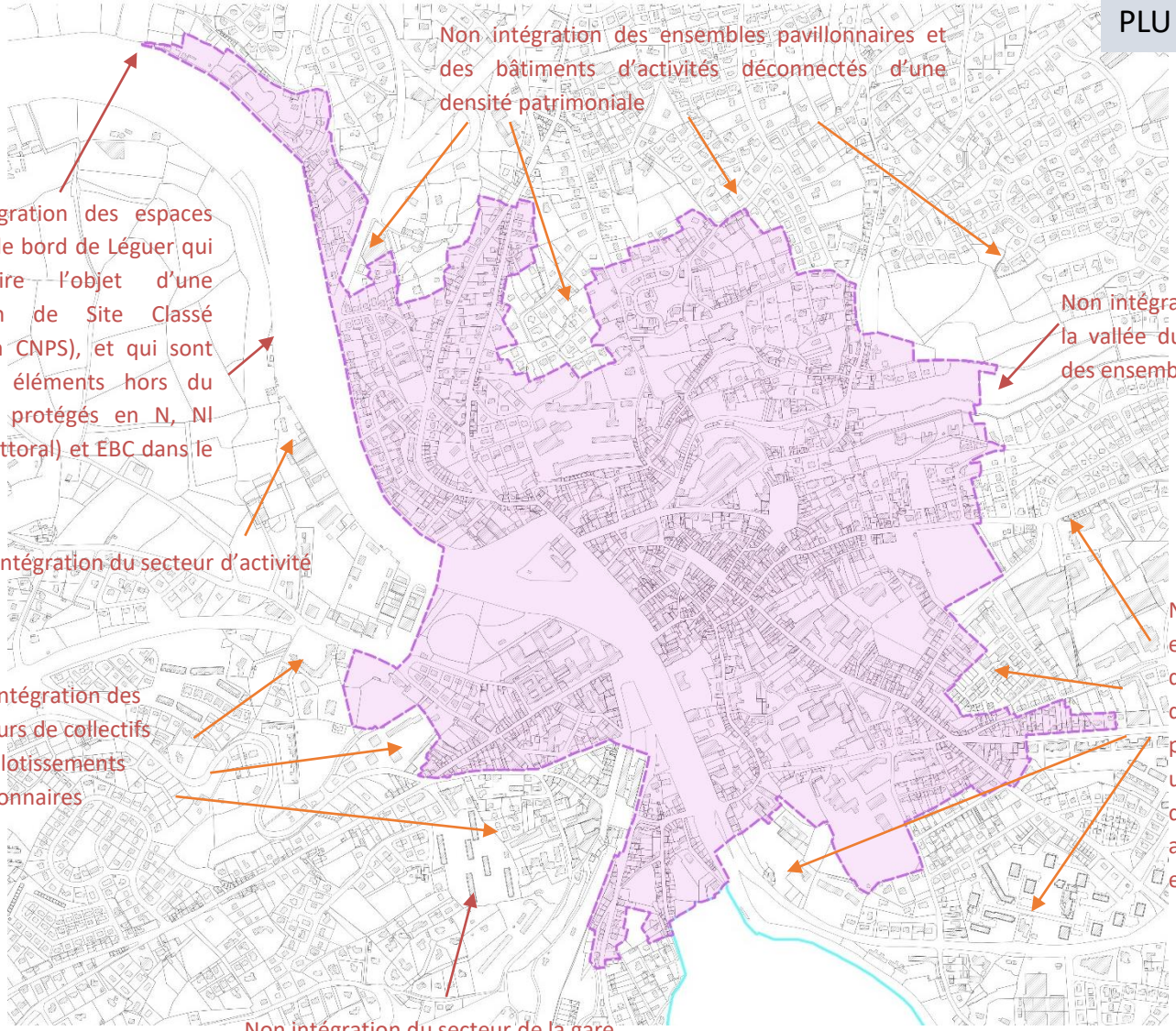

Non intégration des ensembles pavillonnaires et des bâtiments d'activités déconnectés d'une densité patrimoniale

Non intégration des espaces naturels de bord de Léguer qui vont faire l'objet d'une protection de Site Classé (validé en CNPS), et qui sont pour les éléments hors du futur SC, protégés en N, NI (secteur littoral) et EBC dans le PLU.

Non intégration de la partie paysagère de la vallée du Stanco qui est déconnectée des ensembles historiques

Non intégration du secteur d'activité

Non intégration des ensembles pavillonnaires et des bâtiments d'activités déconnectés d'une densité patrimoniale et qui forment une rupture de tissu et de qualité historique et architecturale avec les ensembles repérés

Non intégration des secteurs de collectifs et de lotissements pavillonnaires

Non intégration du secteur de la gare qui a entièrement muté

LE RELAIS DES OUTILS

Arrêtés de création des PDA du 8 mars 2023
Mise à jour des SUP du PLU de Lannion

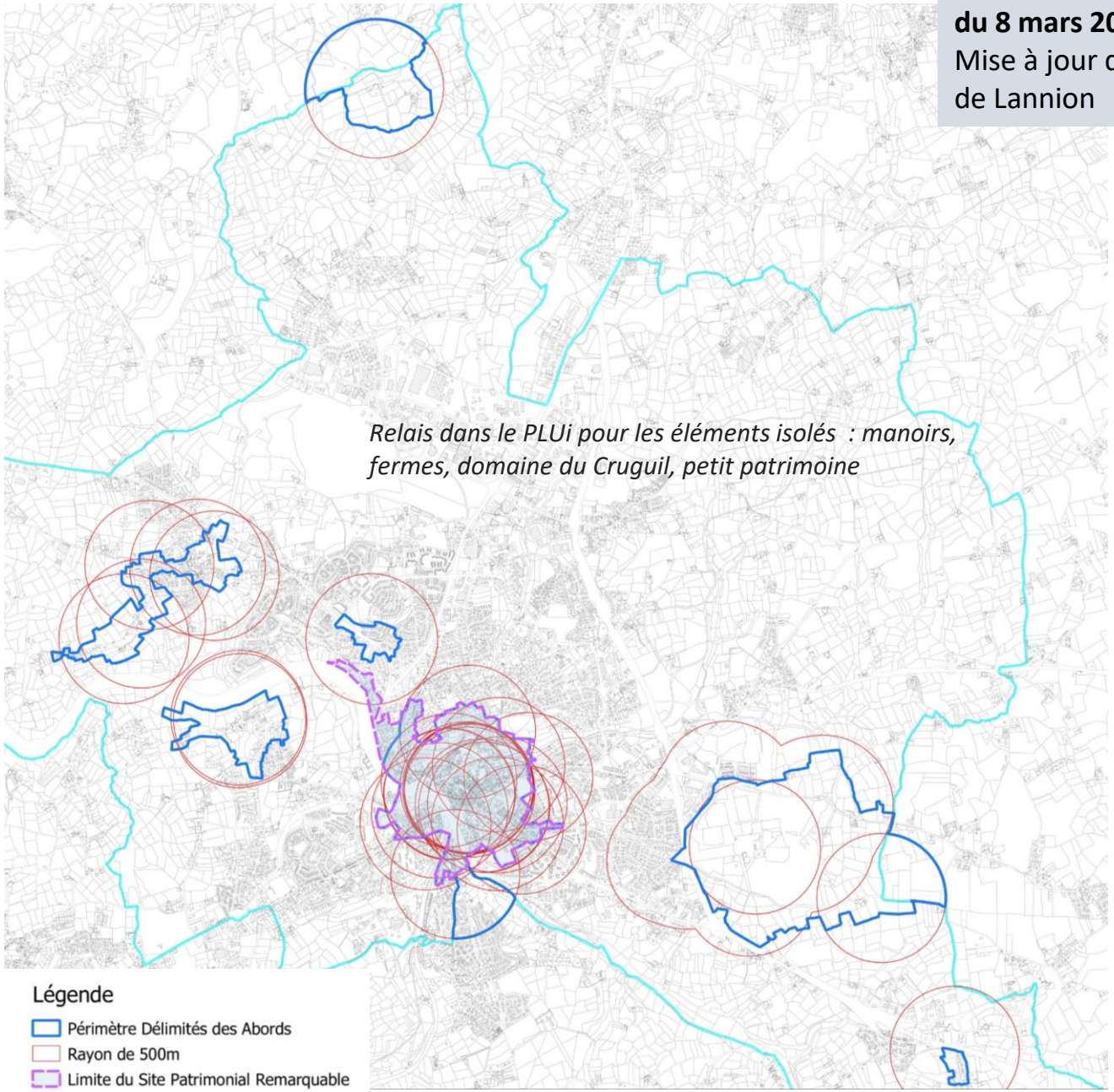

Surface couverte par les rayons de 500m : 1171 ha

Surface couverte par les PDA : 458 ha

4. Typologies architecturales

Maison de faubourg, rue de Tréguier – *F. Pagé*

1. DEMEURES, MANOIRS ET LEURS DEPENDANCES

• MANOIRS URBAINS

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Noyau historique, Brélévenez et le Stanco

Morphologie
Manoir est enserré dans le tissu urbain et/ou manoir disposant d'une grande parcelle de jardin à l'arrière

Liaison à l'espace public
Mur de clôture surmonté d'une grille ou logement au RDC

Accès
Porte piétonne sur rue ou sur cour

Implantation du bâti
A l'alignement ou retrait avec cour sur le devant.
Un jardin est situé à l'arrière du manoir du Hingar et du manoir de Marchallac'h.

Manoir du Hingar ©Région Bretagne

Manoir place du Machallac'h ©BE-AUA

Manoir rue de Louardoul ©BE-AUA

Manoir venelle des 3 avocats © Région Bretagne

1. DEMEURES, MANOIRS ET LEURS DEPENDANCES

• MANOIRS URBAINS

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Tour d'escalier hors œuvre le plus souvent

Etages

RDC+étages+comble

Travées

Cas par cas

Epoque et décors

Datation relative de la construction

16e-18e siècle

Décors

Encadrement de baies, sculptures, épis de faitages, inscriptions

Caractéristiques constructives

Matériaux

Granit

Ardoise en bardage et couverture

Inscription, Manoir rue de Louardoul ©BE-AUA

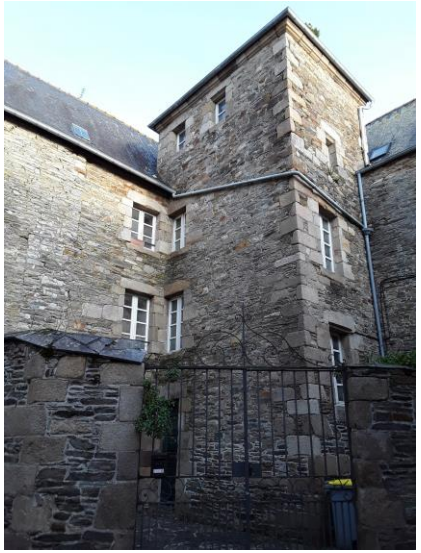

Tour d'escalier, rue Cie Roger Barbé ©Région Bretagne

1. DEMEURES, MANOIRS ET LEURS DEPENDANCES

• DEMEURES AVEC JARDIN

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Noyau historique, Kérampont/Buzulzo, , faubourgs historiques, Brélévenez et le Stanco, Le Léguer et les quais

Morphologie
Parcelle de grandes tailles

Liaison à l'espace public
Mur de clôture, parfois surmonté d'une grille

Accès
Portail piéton/voiture

Implantation du bâti
Façade de présentation sur rue ou perpendiculaire
Un espace libre (cour ou jardin) est aménagé à l'avant. Un jardin est généralement présent à l'arrière.
Présence de dépendances

Demeure rue Pen ar Stang ©BE-AUA

Demeure rue Jean Savidan ©BE-AUA

Dépendances du manoir rue Kervenno ©BE-AUA

1. DEMEURES, MANOIRS ET LEURS DEPENDANCES

• DEMEURES AVEC JARDIN

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Intégrée au bâtiment

Etages

RDC+étages+comble

Travées

Au minimum 5 travées, avec généralement marquage de la travée d'entrée.

Composition

Façade ordonnancée, certaines présentent une symétrie centrale.

Epoque et décors

Datation relative de la construction

18e - 19e siècle

Décors

Encadrement de baies, corniches, bandeaux, frontons, épis de faitages…

Caractéristiques constructives

Matériaux

Granit
Moellon enduit
Ardoise en couverture

Demeure de la Haute Rive ©Région Bretagne

Pavillons d'entrée, demeure rue des buttes ©Région Bretagne

2. MAISON A PAN DE BOIS

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Noyau historique, Kérampont/Buzulzo, faubourgs historiques

Morphologie
Parcelle étroite et peu profonde

Liaison à l'espace public
Commerce ou logement en RDC

Accès
/

Implantation du bâti
A l'alignement sur rue : façade pignon ou mur gouttereau
Le bâti occupe quasiment toute la parcelle avec parfois un espace à l'arrière pour une cour.

Rue Jean Savidan ©BE-AUA

Rue Duguesclin ©BE-AUA

Rue de Kérampont ©BE-AUA

Place du miroir ©BE-AUA

2. MAISON A PAN DE BOIS

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Intégrée au bâtiment

Etages

RDC+1 ou 2+comble

Travées

1 à 5 travées

Composition

Présence d'un encorbellement

Epoque et décors

Datation relative de la construction

16e au 17e siècle

Décors

Encadrement des baies en bois sculpté, console de bois sculpté

Caractéristiques constructives

Matériaux

Pan de bois : ossatures primaires et secondaires, avec finition enduite
Ardoise en façade et couverture
Soubassement ou RDC en pierre

Rue Compagnie Rober Barbé ©BE-AUA

Rue Emile Le Taillandier ©Région Bretagne

Rue Jean Savidan ©BE-AUA

3. MAISON DE FAUBOURG

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Kérampont/Buzulzo, faubourgs historiques, Brélévenez et le Stanco

Morphologie
Parcelle très petite

Liaison à l'espace public
Logement en RDC

Accès
Porte piétonne

Implantation du bâti
Mur gouttereau sur rue
Le bâti occupe quasiment toute la parcelle avec parfois un espace à l'arrière pour un jardin ou une cour.

Rue de Brélévenez ©BE-AUA

Rue de Pors an Prat ©BE-AUA

Rue des cordiers ©BE-AUA

3. MAISON DE FAUBOURG

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Intégrée au bâtiment

Etages

RDC+comble

Travées

2 à 3 travées sur rue

Composition

Parfois façade avec porte centrée

Epoque et décors

Datation relative de la construction

2nde moitié 18e - 19e siècle

Décors

Encadrement des baies

Caractéristiques constructives

Matériaux

Moellons apparents, pierres équarris ou finition enduite
Ardoise

Rue de Kervenno ©BE-AUA

Rue de Tréguier ©BE-AUA

4. MAISON ET IMMEUBLE URBAIN

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Noyau historique, Kérampont/Buzulzo, faubourgs historiques, Brélévenez et le Stanco, Le Léguer et les quais

Morphologie
Généralement parcelle en lanière

Liaison à l'espace public
Logement ou commerce en RDC

Accès
Porte piétonne, mur de clôture ou mur bahut surmonté d'une grille avec portail

Implantation du bâti
Mur gouttereau sur rue, exceptionnellement pignon sur rue et parfois en retrait
Majoritairement en mitoyenneté

Maison rue de Tréguier ©BE-AUA

Immeuble place du miroir ©BE-AUA

Maison rue de Rosampont ©BE-AUA

Immeuble place du Général Leclerc ©BE-AUA

4. MAISON ET IMMEUBLE URBAIN

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Intégrée au bâtiment

Etages

RDC+étages+comble

Travées

De 2 à 6 travées

Composition

Généralement façade ordonnancée et parfois symétrie centrale

Epoque et décors

Datation relative de la construction

18e – limite 19e-20e siècle

Décors

Pour les façades très décorées : encadrement des baies, bandeaux, corniches, chainage d'angle, épis de faitage, lucarnes ouvragées, balcons avec ferronneries

Caractéristiques constructives

Matériaux

Moellons apparents, pierres équarris, briques ou finition enduite
Ardoise

Maison rue de Kérampont ©BE-AUA

Immeuble rue Jeanne d'Arc ©BE-AUA

Maison rue de la Trinité ©BE-AUA

Immeuble et maisons rue Kervenno ©BE-AUA

5. PAVILLON DE REFERENCE « VILLA »

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Noyau historique, Kérampont/Buzulzo, faubourgs historiques, Brélévenez et le Stanco, Le Léguer et les quais

Morphologie
Généralement de grande taille

Liaison à l'espace public
Mur de clôture

Accès
Portail piéton

Implantation du bâti
Un jardinet de profondeur plus ou moins réduite sépare généralement la maison de l'espace public. La maison suit un axe parallèle ou perpendiculaire à la rue, suivant l'orientation de son faitage. Quand la parcelle est profonde, un jardin est aménagé à l'arrière.

Rue de Tréguier ©BE-AUA

Rue Jean Savidan ©BE-AUA

Rue Jean Savidan ©BE-AUA

5. PAVILLON DE REFERENCE « VILLA »

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Intégrée au bâtiment

Etages

RDC+1 ou 2 +comble, avec parfois un RDC surélevé

Travées

/

Composition

Parfois présence d'un avant-corps

Epoque et décors

Datation relative de la construction

Fin 19e – milieu 20e siècle

Décors

Encadrement des baies, chaînage d'angle

Caractéristiques constructives

Matériaux

Moellons apparents, pierres équarris ou finition enduite
Ardoise

Rue de Brélévenez ©BE-AUA

Avenue de Park Nevez ©BE-AUA

Rue de Crec'h Tanet ©BE-AUA

6. BATIMENTS D'IDENTITE RURALE

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Brélévenez et le Stanco
Morphologie
Parcelle de moyenne à grande taille

Rue de Crec'h Tanet ©BE-AUA

Ferme rue de Pors an Prat ©BE-AUA

6. BATIMENTS D'IDENTITE RURALE

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

Intégrée au bâtiment

Etages

RDC+1 ou 2 +comble

Travées

/

Composition

/

Epoque et décors

Datation relative de la construction

17e – 19e siècle

Décors

Encadrement des baies

Caractéristiques constructives

Matériaux

Moellons apparents
Ardoise

Chemin Croas ar Baladen ©Région Bretagne

Rue du Hingar ©BE-AUA

Rue des Templiers ©BE-AUA

7. HANGAR OU ATELIERS EN PIERRE

Implantation et caractéristiques parcellaires

Secteurs
Noyau historique, faubourgs historiques, Brélévenez et le Stanco

Morphologie
Généralement de petite taille

Liaison à l'espace public
Accès direct

Accès
/

Implantation du bâti
Généralement à l'alignement

Rue de Keriavily ©BE-AUA

Rue des Augustins ©BE-AUA

Rue de la Trinité ©BE-AUA

7. HANGAR OU ATELIERS EN PIERRE

Morphologie et type de bâti sur la parcelle

Volumétrie et composition

Circulation verticale

/

Etages

RDC

Travées

/

Composition

/

Epoque et décors

Datation relative de la construction

19e – début 20e siècle

Décors

Encadrement des baies

Caractéristiques constructives

Matériaux

Moellons apparents
Ardoise

Rue de Pen ar Stang ©BE-AUA

Rue Jeanne d'Arc ©BE-AUA

8. EDIFICES SINGULIERS
Equipements publics et services

Mairie, place du Général Leclerc ©BE-AUA

Ancien dispensaire (Jean Fauny) rue de Rosampont ©BE-AUA

Poste, quai d'Aiguillon ©BE-AUA

Ancien grand magasin, place du Générale Leclerc ©BE-AUA

Caisse d'épargne, rue Compagnie Roger Barbé ©Région Bretagne

Ancien tribunal, allée du palais de justice ©Région Bretagne

8. EDIFICES SINGULIERS
Equipements publics et services

Lycée Bossuet ©BE-AUA

Collègue et lycée Saint-Joseph ©Région Bretagne

Ecole Jean Savidan ©BE-AUA

Ecole Joseph Morand ©Région Bretagne

Ecole Jeanne d'Arc ©Région Bretagne

8. EDIFICES SINGULIERS
Edifices religieux

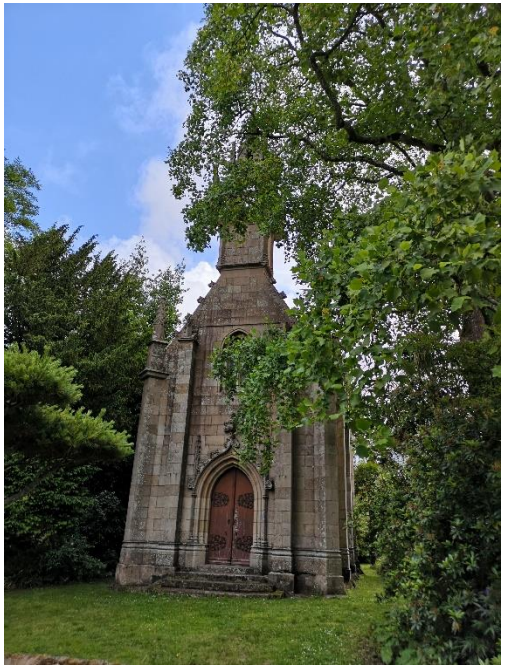

Chapelle, parc Sainte-Anne ©BE-AUA

Ossuaire Brélévenez ©BE-AUA

Ancien hôpital, rue de Kérampont ©Région Bretagne

Kermaria ©BE-AUA

Chapelle, rue de la bienfaisance ©BE-AUA

Couvent et chapelle Sainte-Anne, rue de Kérampont ©Région Bretagne

8. EDIFICES SINGULIERS
Maisons et immeubles du XXe siècle

Rue Compagnie Roger Barbé ©Région Bretagne

Rue des chapeliers ©BE-AUA

Place du Général Leclerc ©BE-AUA

Rue de Viarmes ©Région Bretagne

Rue des augustins ©BE-AUA

Rue des Augustins ©BE-AUA

Place du Marchallac'h Barbé ©Région Bretagne

8. EDIFICES SINGULIERS
Maisons et immeubles du XXe siècle

Maison - James Bouillé, place du Marchallac'h ©Région Bretagne

Maison Haricot - Le Flanchec, rue de la Coudraie ©Région Bretagne

Rue Saint-Jean du Baly ©BE-AUA

Immeuble - Le Flanchec, rue Dugesclin ©Région Bretagne

Quai de l'Aiguillon ©Région Bretagne

8. EDIFICES SINGULIERS
Activité artisanale ou industrielle

Haras, rue des haras ©BE-AUA

Abattoir, rue de Louardoul ©BE-AUA

Ecuries, Place du Machallac'h ©BE-AUA

Quai de Viarmes ©BE-AUA

Quai de Viarmes ©BE-AUA

Corderie, quai de la corderie ©Région Bretagne

5. Enjeux de préservation et de valorisation

Maison à pan de bois, rue Cie Roger Barbé – *F. Pagé*

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Urbain

• La persistance du parcellaire médiéval : un principe d'implantation à l'alignement et en mitoyenneté

➢ La préservation de l'alignement sur rue

• Les espaces publics de différentes qualités (place des Halles, place du Miroir, place du Gal Leclerc, abords de l'église St-Yves)

➢ Le traitement qualitatif des espaces publics

• La persistance de passages et venelles

➢ La préservation et le traitement qualitatif des passages et venelles

• La présence de murs de clôture et de soutènement

➢ La préservation et la restauration des murs de clôture et de soutènement

• La présence d'éléments ponctuels d'intérêt patrimonial (fontaine, croix, escalier, colonne en pierre)

➢ La préservation et la restauration des éléments ponctuels d'intérêt patrimonial

Paysage

• Un ensemble bâti étagé dans la pente

➢ La présence d'un point de vue depuis la rue de Kérampont sur le noyau historique

• La présence de jardins paysagers

➢ Le maintien du caractère planté et perméable des jardins paysagers

• La présence d'arbres remarquables

➢ La préservation des arbres remarquables

Rue du Marchallac'h

Rue de l'église/rue St Yves

Venelle des 3 avocats

Venelle des boyaux

Rue de Pontblanc

Rue Saint-Yves

Vue depuis Kérampont sur le noyau historique

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Architecture

• La persistance du parcellaire médiéval : un principe d'implantation à l'alignement et en mitoyenneté

➢ La préservation du séquençage du parcellaire médiéval pour les constructions neuves

• La présence de bâtiments d'intérêt patrimonial

➢ La préservation et la restauration des différentes typologies bâties identitaires, ainsi que leurs éventuelles extensions

• Les besoins de densification de l'habitat

➢ La gestion de l'insertion des constructions neuves et des extensions (dents creuses et cœurs d'ilot)

• Les devantures commerciales et les terrasses

➢ Garantir une qualité de traitement commercial à l'échelle du bâtiment et de l'ensemble urbain

Place du Général Leclerc

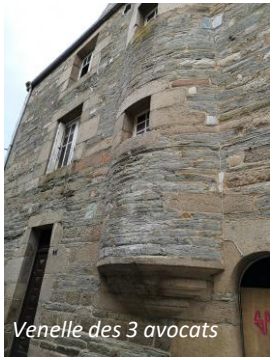
Venelle des 3 avocats

Venelle des 3 avocats

Cœur d'ilot depuis la rue Saint-Malo

Rue Emile Le Taillandier

Rue des chapeliers

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Urbain

• La présence d'ensemble cohérents en termes de gabarit et d'alignement

➢ La préservation de la séquence urbaine et de l'alignement sur rue

• Les espaces publics de différentes qualités (places du Marchallac'h et du Forlac'h)

➢ Le traitement qualitatif des espaces publics et des aires de stationnement

• La persistance de passages et venelles

➢ La préservation et le traitement qualitatif des passages et venelles

• La présence de murs de clôture en bordure d'anciens enclos et en accompagnement du bâti

➢ La préservation des murs de clôture et l'encadrement des clôtures neuves

• La présence d'éléments ponctuels d'intérêt patrimonial (puits, 2 pavillons devant les Ursulines, fronton d'entreprise, édicule)

➢ La préservation et la restauration des éléments ponctuels d'intérêt patrimonial

• Le présence d'équipements publics d'intérêt patrimonial

➢ La requalification et la végétalisation partielle des espaces d'abords des équipements publics

• Les devantures commerciales et les terrasses

➢ Garantir une qualité de traitement commercial à l'échelle du bâtiment et de l'ensemble urbain

Rue Jean Savidan

Impasse de l'ancienne gendarmerie

Venelle depuis la rue Joseph Morand

Rue Jean Savidan

Rue Jean Savidan

Rue Cie Roger Barbé

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Paysage

• Un ensemble bâti étagé dans la pente

➢ La présence d'un point de vue depuis la place du Marchallac'h

• La présence de parcs d'intérêt paysager, notamment ceux liés aux anciens couvents.

➢ La préservation du caractère paysager ou arboré

• La présence de jardins paysagers

➢ Le maintien du caractère planté et perméable des jardins paysagers

• Les besoins de requalification de certains espaces (stationnements)

➢ La mise en valeur des espaces verts à créer ou à requalifier

• La présence d'alignements plantés sur la voirie ou sur les espaces publics et les arbres isolés

➢ La préservation des arbres en alignement et des arbres isolés

Architecture

• La présence de bâtiments d'intérêt patrimonial

➢ La préservation et la restauration des différentes typologies bâties identitaires, ainsi que leurs éventuelles extensions

• Les besoins d'extension de l'habitat

➢ La gestion de l'insertion des constructions neuves et des extensions (dents creuses)

• Les besoins d'extension des équipements publics

➢ La gestion de l'insertion des extensions

Rue de Tréguier

Rue Jean Savidan

Rue Jean Savidan

Rue des Cordiers

Cœur d'ilot impasse du Forlac'h

Venelle des écoles

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Urbain

• La présence d'ensemble cohérents en termes de gabarit et d'alignement

➢ La préservation de la séquence urbaine et de l'alignement sur rue

• Les espaces publics de différentes qualités (stationnement)

➢ Le traitement qualitatif des espaces publics et des aires de stationnement

• La présence de venelles et ruelles bordées de murs

➢ La préservation et le traitement qualitatif des passages et venelles

• La présence de murs de clôture et de soutènement

➢ La préservation des murs de clôture et de soutènement, et l'encadrement des clôtures neuves

• La présence d'éléments ponctuels d'intérêt patrimonial (croix, calvaire, décors architecturaux)

➢ La préservation et la restauration des éléments ponctuels d'intérêt patrimonial

Paysage

• Un ensemble bâti étagé sur la pente (colline de Brélévenez, rues Georges Pompidou et Kervenno) et une silhouette emblématique très perceptible

➢ La présence de points de vue depuis le fond de vallée et les hauteurs de Brélévenez

• La présence de parcs d'intérêt paysager

➢ La préservation du caractère paysager ou arboré

• La présence de jardins paysagers

➢ Le maintien du caractère planté et perméable des jardins paysagers

• La présence d'alignements plantés sur la voirie ou sur les espaces publics et les arbres isolés

➢ La préservation des arbres en alignement et des arbres isolés

Les marches de Brélévenez

Rue des Templiers

L'église de Brélévenez et son mur de soutènement

Vue depuis Brélévenez vers le sud (Résidence du centre)

Le Pen ar biez, Vallée du Stanco

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Architecture

- La présence de bâtiments d'intérêt patrimonial
  - ➢ La préservation et la restauration des différentes typologies bâties identitaires, ainsi que leurs éventuelles extensions
- Les besoins d'extension de l'habitat
  - ➢ La gestion de l'insertion des constructions neuves et des extensions (dents creuses)

Rue des Templiers

Rue de Pors an Prat

Rue Kervenno

Rue Kervenno

Rue des Buttes

Rue de Brélévenez

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Urbain

• La présence de linéaires denses implantés à l'alignement

➢ La préservation de l'alignement sur rue

• Les espaces publics de différentes qualités

➢ Le traitement qualitatif des espaces publics

• La présence d'éléments ponctuels d'intérêt patrimonial (édicule du parc Saint-Anne)

➢ La préservation et la restauration des éléments ponctuels d'intérêt patrimonial

• La présence de murs de clôture

➢ La préservation des murs de clôture et de soutènement, et l'encadrement des clôtures neuves

Paysage

• Un ensemble bâti étagé dans la pente – descente vers le Léguer

➢ La présence d'un point de vue depuis le haut de rue de Kérampont

• La présence de parcs d'intérêt paysager

➢ La préservation du caractère paysager ou arboré

• La présence de jardins paysagers

➢ Le maintien du caractère planté et perméable des jardins paysagers

• Les besoins de requalification de certains espaces (stationnements)

➢ La mise en valeur des espaces verts à créer ou à requalifier

• La présence d'alignements plantés sur la voirie ou sur les espaces publics et les arbres isolés

➢ La préservation des arbres en alignement et des arbres isolés

Rue de Kérampont

Rue de Kérampont (MH)

Sainte-Anne

Parc Sainte-Anne

Rue Langonaval

Rue de Rozampont

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Architecture

- La présence de bâtiments d'intérêt patrimonial
- ➢ La préservation et la restauration des différentes typologies bâties identitaires, ainsi que leurs éventuelles extensions
- Les besoins d'extension de l'habitat
- ➢ La gestion de l'insertion des constructions neuves et des extensions (dents creuses)

Rue de Kérampont

Rue de Buzulzo

Rue de Kérampont

Sainte-Anne

Rue de la Haute Rive

Rue de Kérampont

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Urbain

• La présence d'un linéaire à l'alignement sur les quais et de linéaires denses à l'alignement

➢ La préservation de l'alignement sur rue

• Les espaces publics de différentes qualités (quais)

➢ Le traitement qualitatif des espaces publics et des aires de stationnement

• La présence d'éléments ponctuels d'intérêt patrimonial (ponts, mosaïque Odorico, marquise, tourelle…)

➢ La préservation et la restauration des éléments ponctuels d'intérêt patrimonial

• La présence de murs de clôture, de soutènement, de quais, de cales

➢ La préservation des murs de clôture, de soutènement, de quais et de cales

• La présence d'une promenade piétonne en bord de Léguer

➢ La préservation et le traitement qualitatif de la promenade

Paysage

• Le rapport entre le bâti et le Léguer

➢ La présence d'un point de vue depuis le chemin de halage vers le centre-ville

• La présence de parcs d'intérêt paysager, notamment ceux liés aux anciens couvents.

➢ La préservation du caractère paysager ou arboré

• La présence de jardins paysagers

➢ Le maintien du caractère planté et perméable des jardins paysagers

• Les besoins de requalification de certains espaces (stationnement)

➢ La mise en valeur des espaces verts à créer ou à requalifier

• La présence d'alignements plantés sur la voirie ou sur les espaces publics et les arbres isolés, notamment les anciennes promenades plantées sur les quais.

➢ La préservation des arbres en alignement et des arbres isolés

Quai d'Aiguillon

Allée des soupirs

Chemin de halage

Chemin du halage

Parc Sainte-Anne

Rue Saint-Christophe

ENJEUX ET ORIENTATIONS

Architecture

- La présence de bâtiments d'intérêt patrimonial
  - ➢ La préservation et la restauration des différentes typologies bâties identitaires, ainsi que leurs éventuelles extensions
- Les besoins d'extension de l'habitat
  - ➢ La gestion de l'insertion des constructions neuves et des extensions (dents creuses)

Chemin du halage

Rue Saint-Christophe

Quai d'Aiguillon

Allée du palais de justice

6. Calendrier

CALENDRIER PREVISIONNEL

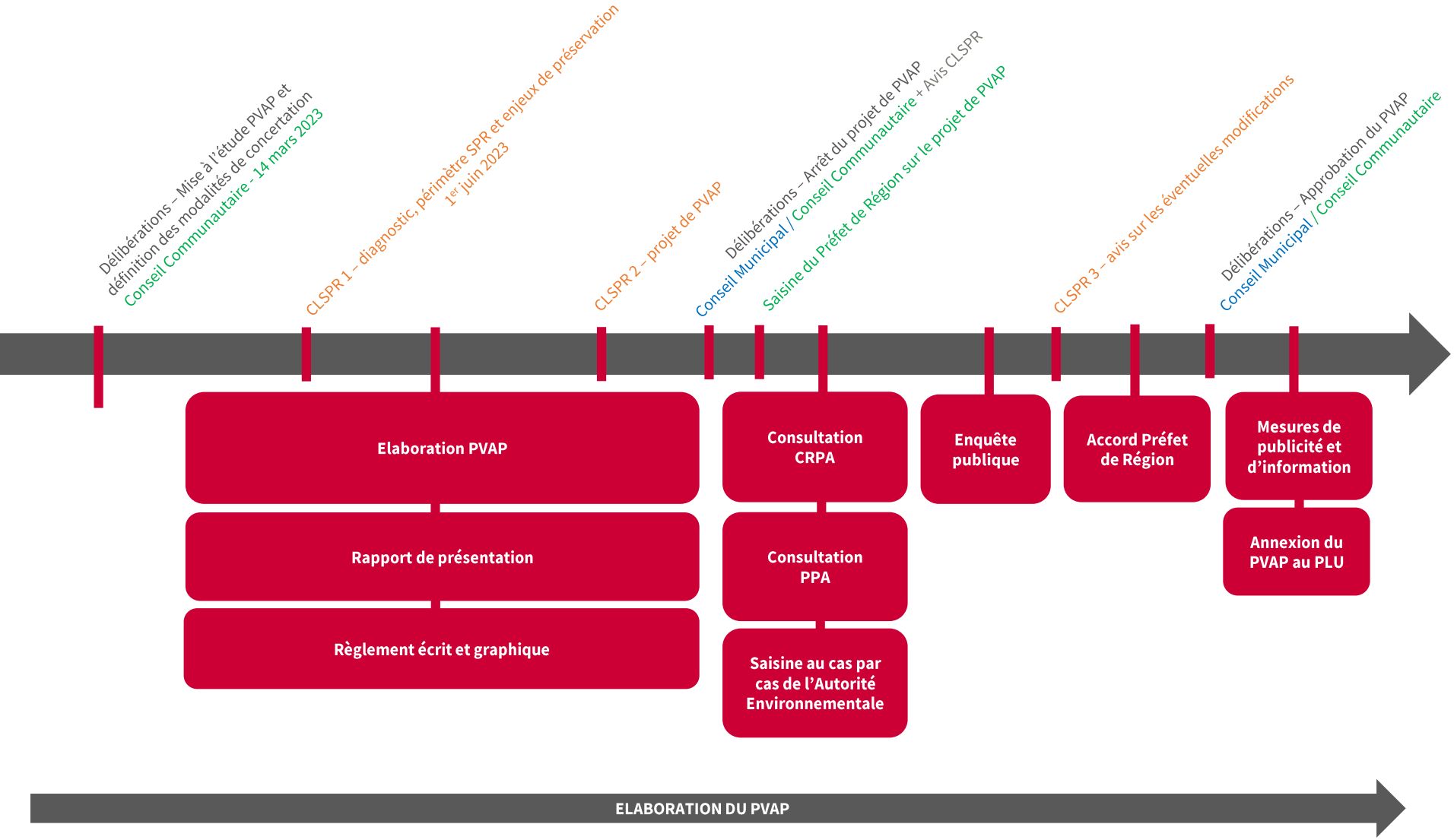

POURSUITE DE LA CONCERTATION

CLASSEUR/SUIVI DE LA PROCEDURE :
Mise en place d'un registre en mairie de Lannion regroupant les documents présentés en CLSPR et validés, les demandes écrites formulées par les habitants dans le cadre de la concertation : demande, questionnement, etc.

SUPPORTS DE COMMUNICATION :
Suite de l'exposition sur différents sujets qui auront été choisis lors des réunions de travail. Il est prévu 4 panneaux A0.

Des articles d'information et de présentation de l'avancée des projets destinés à la presse, aux sites internet de Lannion-Trégor Communauté et de Lannion.

EVENEMENTS PUBLICS :
Des événements publics seront organisés à destination du grand public. Ils
pourront pendre la forme d'ateliers, de balades urbaines ou de réunions
publiques.

TRIBUNE
KOM/ZIOÙ POLITIKEL

DÉBAT

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE : QU'EST-CE QUI « FAIT PATRIMOINE » AUJOURD'HUI À LANNION ?

« Notre mission, c'est d'inventorier le richesse patrimoniale de Lannion et de proposer un périmètre pour le préserver », expliquait Anne Cazabat, architecte du patrimoine, en présidente du l'atelier sur le patrimoine proposé le 26 août à l'Espace Sainte-Anne. Débat 2020, Lannion-Trégor Communauté et la ville de Lannion ont lancé l'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR), une servitude qui s'impose aux documents d'urbanisme et permet un accompagnement financier pour valoriser le patrimoine. Le bureau d'études AIA, accompagné d'une paysagiste et d'un historien, a été mandaté pour réaliser le diagnostic et définir le périmètre du SPR. « Nous avons les données historiques, nous avons maintenant besoin de votre ressenti sur votre ville », indiquait Anne Cazabat après avoir rappelé brièvement les grandes étapes de la construction de Lannion. Les premières occupations humaines sont relevées au Yaudet, avec plusieurs voies romaines. Au XIIe siècle, un château est érigé à la confluence du Léguer et du Stanco, la cité fortifiée est entourée de ventres. Puis à pas, jusqu'au XVIIe siècle, la ville s'ouvre et se développe le long des voies d'accès. Aux XVIIe et XIXe siècles, c'est l'aménagement urbain : la place du Général-Leclerc est créée, on construit les quais, le chemin de fer arrive et au XXe siècle, c'est l'explosion urbaine avec l'arrivée du CNET et la fusion des communes. On distingue le centre-ville, les zones pavillonnaires, les zones d'activités : la ville s'étale. Aujourd'hui, Lannion compte 31 monuments historiques de différentes périodes.

« Il y a l'histoire de la ville, et il y a comment vous la ressentez. C'est l'aujourd'hui qui nous intéresse. Pour vous, par exemple, est-ce que le Stanco fait partie de Brélévenez ou est-ce un vallon à part entière ? », demandait l'architecte du patrimoine. Dans la salle, une femme répond : « Pour moi, d'un point de vue paysager, le Stanco fait partie de Brélévenez. Il précède l'ancrée, c'est le début du quartier, une entité dans Brélévenez. » Il a souvent été question du centre historique de Lannion : « Quand on dit historique, de quelle époque parle-t-on ? Le centre historique du XIXe siècle n'est pas le même que celui du XVIIIe », répond un homme dans le public. Pour une autre participante, « la centre présente un contraste avec un début sur quais et une fin au Mon Trélin ». « Sur la question des quais et de son façades, une autre femme témoigne : « Ce qui captive le regard, c'est la chaux. Ces enduits sur le quai, hétéroclites, ont perdu une forme d'identité. C'est la réalité qui donne l'identité de ce quartier central. » Pour autant, il est important de préciser que « si les façades ont été remaniées, l'intérieur des bâtiments peut révéler des structures d'époque encore présentes. Cela a aussi un réel intérêt pour le SPR », souligne Anne Cazabat.

« Cet atelier visait à finaliser le diagnostic en vue de définir le périmètre du SPR », résume Marianne Fontier, chargée de mission urbanisme et patrimoine à l'Agglo. « Il sera présenté en commission nationale avant d'être classé par le ministère de la culture, autour de l'été 2021. Une réunion publique sera lieu pour présenter cette étape. La seconde phase sera consacrée à l'écriture du règlement, chaque bâtiment étant identifié sur un plan. » Encore deux ans de travail, avec une concertation qui pourra prendre la forme de balades, d'expositions… Deux autres démarches de ce type ont lieu en parallèle de celle de Lannion : une révision du SPR de Perros-Guirec, qui date de 1988, et une finalisation du PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur) à Tréguier.

+ d'infos : www.lannion-tregor.com, rubrique Habitat-Urbanisme, Sites patrimoniaux remarquables.

La mairie d'Hélène accueillant actuellement des bureaux d'élus depuis.

28 SEPT-OCT 2020 | PTL | 7